

- Egletons, la ville à la campagne -

Coup de projecteur sur la

**Zone Bois...**



**EGLETONS**

*ma ville*



Bulletin d'informations municipales de la ville d'Egletons



Concert JAZZ Manouche...



Aménagements de sécurité



Hommage à l'Abbé Louis JOUSSEAUME

n° 5 - JANVIER 2010 -

[www.mairie-egletons.fr](http://www.mairie-egletons.fr)

# Au fil des jours...

1<sup>er</sup> Festival des Arts du Cirque



Commémoration du 11 Novembre



Nouveaux arrivants



Semaine Bleu



Ordi Collège



## SOMMAIRE

- Hommage
- Vie Scolaire - Etat Civil
- Santé - Solidarité
- Travaux
- **Office Public de l'Habitat**
- Expression Libre
- Finances
- Economie
- Développement durable
- Animations

Bulletin d'informations municipales de la ville d'Egletons N° 5 - Janvier 2010

Directeur de la publication : Martine ELEGIDO - Impression : Maugein Imprimeur, Tulle - Dépôt légal : Janvier 2010

Commune n° 19073 - Crédit photos : service Communication mairie d'Egletons.

Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier recyclé. Le label imprim'vert garantit le recyclage des déchets afin de réduire l'impact sur l'environnement.

Vous constatez des problèmes dans la distribution ou vous ne recevez pas Egletons - ma ville ? Appelez le 05 55 93 99 99 ou par mail [communication@mairie-egletons.fr](mailto:communication@mairie-egletons.fr)



Chères Egletonnaises, Chers Egletonnais,

**Une année vient de se terminer, une nouvelle commence aussitôt. C'est avec des sentiments partagés que la transition se réalise peu à peu, car si 2009 a vu se concrétiser de grands projets pour notre ville, elle a aussi été marquée par des événements tristes, dont le plus terrible a été la disparition de notre père Louis Jousseau.**

Pour cette nouvelle année, je souhaite que nous soyons rassemblés et unis pour faire face aux difficultés de la vie et du temps présent.

**En effet, nous devons mobiliser nos forces et nous retrouver sur l'essentiel. Et l'essentiel, c'est bien de s'occuper de notre ville et de ses habitants. L'essentiel, c'est de penser ensemble aux choix et aux orientations pour préparer l'avenir, adapter notre ville, l'équiper en nouveaux services, entretenir notre patrimoine et créer des emplois, tout en protégeant les plus fragiles d'entre nous.**

*En 2009, de nombreux chantiers ont été lancés, traduisant notre souci de ne plus tergiverser, comme le Centre Aquarécricatif, attendu depuis 20 ans et qui sera enfin opérationnel en novembre prochain.*

*Dans le domaine économique, l'action a porté sur l'aménagement de la nouvelle zone d'activités des Combes et la revitalisation du centre-ville, avec la création d'un nouveau parking et de la maison du terroir.*

*Dans le domaine social, la maison de santé pluridisciplinaire est maintenant sur les rails.*

*Dans le domaine de la sécurité, nous avons conduit des actions pédagogiques et préventives avec l'installation de panneaux lumineux de vitesse et de nouveaux systèmes de ralentissement aux points sensibles.*

*Dans le domaine culturel et festif, la ville a obtenu le label « patrimoine 20<sup>ème</sup> siècle », délivré par le Ministère de la Culture, et de multiples animations ont rassemblé de très nombreux participants. La culture a bien toute sa place à Egletons, une culture accessible et une culture pour tous.*

*Enfin, dans le domaine des sports et loisirs, nous avons réalisé le nouveau chalet d'accueil au lac du Deiro, le terrain de beach-soccer, ainsi qu'un ponton pour l'école de pêche en partenariat avec l'association des pêcheurs.*

*Pour 2010, je vous propose que nous continuions au même rythme. Nous allons faire porter les efforts sur plusieurs domaines, avec l'entretien du patrimoine, l'embellissement des quartiers, et même la création d'un nouveau quartier avec le lotissement des Combes Basses. Notre projet de lotissement de pavillons adaptés à la perte d'autonomie dans la plaine du Clos verra le jour dans les deux prochaines années. Vous trouverez, avec cette revue, un questionnaire sur vos attentes en terme d'habitat et je vous invite à être nombreux à le remplir, il nous servira à recenser les besoins en matière de logements adaptés.*

*Cette année, une attention toute particulière sera portée sur à la protection de l'environnement. Cela doit se traduire dans le comportement de chacun, un comportement qui doit être de plus en plus économe en énergie et écologique. Nous allons développer progressivement une alimentation bio à la cantine scolaire et promouvoir une gestion plus durable de nos déchets.*

**Enfin, il conviendra de mettre en œuvre une politique de l'assainissement et de la ressource en eau plus volontariste avec le rééquilibrage du budget de l'assainissement. Un déséquilibre chronique nécessite malheureusement un petit effort à partager par tous. Tout ceci sera encadré par une politique budgétaire rigoureuse mais juste, avec notamment le maintien des taux d'imposition baissés en 2008 et reconduits en 2009, pas d'augmentation des tarifs municipaux, et une maîtrise absolue de la dette. Comme en 2009, il n'y aura pas d'emprunt en 2010.**

Comme vous le constatez chaque jour, nous avançons en tenant nos engagements, nous nous efforçons de transformer notre ville utilement, en respectant son identité et en optimisant les moyens mobilisables. Pour ce faire, une seule méthode : **nous avançons en équipe. Nous avançons avec l'apport des idées des différentes commissions municipales et extra-municipales, du conseil des sages, du conseil des jeunes et des conseils de quartiers.** Aussi, je tiens à remercier tous les membres de ces différentes commissions pour leur implication et le travail accompli. Cette vaste concertation est renforcée par des permanences où chacun est invité à rencontrer les élus et moi-même. Je suis en effet à la mairie chaque jour.

Enfin, mes remerciements vont également à tous les agents municipaux, mobilisés au service de notre ville et de ses habitants.

**Je souhaite, à chacune et à chacun d'entre vous, une excellente année 2010, une année riche en réalisations dans tous les domaines qui vous tiennent à cœur, et pour ce faire, une bonne santé !**

Michel PAILLASSOU  
Maire - Conseiller Général d'Egletons  
Président de la Communauté de Communes de Ventadour





# Hommage au Père Louis JOUSSEAUME

*Le 26 octobre 2009, notre abbé Louis JOUSSEAUME disparaissait dans des conditions tragiques.*

*Au nom de sa famille, la municipalité tient à remercier la foule des Egletonnaises et Egletonnais qui lui ont témoigné leur affection lors de la cérémonie religieuse qui s'est déroulée en l'Eglise Saint-Antoine.*

*A cet occasion, Michel PAILLASSOU avait tenu à lui rendre un dernier hommage.*

*- Cérémonie Religieuse du 30 octobre 2009 -*

**C'**est avec une grande tristesse que je souhaite, au nom de la collectivité et de la population choquée et effondrée, rendre l'hommage qu'il mérite à notre prêtre Louis JOUSSEAUME.

Pourquoi et comment cela a-t-il été possible ? Comment accepter l'incompréhensible ? L'inimaginable ?

Depuis son arrivée à Egletons en 1981, il a consacré chaque instant de sa vie à faire découvrir et à faire partager sa foi en Dieu.

Louis était le confident, l'ami, le conseiller ou le soutien infatigable de toute la population d'Egletons et des 28 communes du secteur inter-paroissial Corrèze Egletons Soursac, dans lequel il officiait.

Il a consacré ces 28 dernières années à sillonner notre vaste territoire avec son éternel sourire et la bonne humeur qui le caractérisait, accompagnant dans les joies et les peines nombre d'entre nous, avec toujours l'attention particulière, le mot juste pour chacun et une douce modestie qui donnait encore plus de force à sa présence et à son message.

Notre Père Louis avait un tel souci du détail qu'il accordait un soin tout particulier à la préparation de chacune de ses cérémonies religieuses. Nous avons tous certainement en mémoire l'un de ces moments d'une grande intensité partagé au cœur d'une église de nos paroisses.

Et au-delà de la communauté chrétienne, l'abbé JOUSSEAUME, avec sa tolérance et sa grande ouverture d'esprit, a su aller vers toutes les communautés.

Outre ses activités liturgiques, il donnait aussi son temps et son énergie dans bien des associations caritatives. Son implication dans la vie locale était totale.

Louis était l'un de ceux que l'on aime inviter. Pour preuve, il se rendait volontiers à chaque manifestation avec cette gentillesse spontanée, cette écoute, cette active participation, et sa joie de partager les bons moments de convivialité.

Alors on attendait tous le moment magique où il sortait sa cithare, commençait à chanter entraînant avec lui tous les convives.

De même, il ne manquait jamais les assemblées générales de nos clubs sportifs, dont il était un fidèle supporter.

Sa passion pour toutes les musiques l'a conduit à devenir cet animateur enjoué d'une émission musicale hebdomadaire sur notre radio locale, et de la séquence «Présence Chrétienne» dans laquelle il abordait les sujets spirituels.

Sa personnalité si attachante et son action constante auprès de nous tous, ont fait de notre abbé, non seulement un membre éminent et écouté partout dans le diocèse mais aussi une lumière dans le cœur de chaque famille et de chaque personne qui le connaissait.

Cher Louis, ce que vous avez accompli est immense de bonté, de générosité et d'exemplarité.

Ce que vous avez apporté à chacun d'entre nous, c'est un immense réconfort dans les peines et de si grandes joies dans les moments heureux de la vie.

Ce qui reste maintenant de vous, c'est le courage et l'enthousiasme que vous avez transmis pour nous permettre d'avancer et la lumière pour éclairer chacun d'entre nous sur le chemin de sa vie pour nous rapprocher tous les jours un peu plus de cette grande richesse humaine que vous avez si bien su incarner : le don de soi.

Vous êtes parti en martyr,  
puisse votre âme reposer en paix.  
Au nom de tous, je vous dis merci,  
Cher Louis, A Dieu.



# Vie Scolaire

## MIAM ! UN FRUIT À LA RÉCRÉ !

Depuis le mois d'octobre 2009, les élèves des écoles d'Egletons reçoivent des fruits à la récréation, offerts par la municipalité. La Ville s'est inscrite dans le cadre de l'opération nationale de distribution hebdomadaire de fruits.

Chaque semaine, les enfants peuvent ainsi déguster, apprécier et découvrir un nouveau fruit choisi suivant un cahier des charges bien défini.

La municipalité souhaite ainsi soutenir et accompagner toutes les familles dans l'éducation à l'hygiène alimentaire de leurs enfants.



## NOEL 2009 DANS LES ECOLES D'EGLÉTONS

En décembre, tous les enfants des écoles d'Egletons se sont rendus en bus à la salle de théâtre de Lapeau pour assister aux spectacles offerts par la Communauté de Communes :

- **Croktapom'** destiné aux élèves du CP au CM2
- **Lala Souris là** pour les enfants des écoles maternelles

Le 17 décembre 2009, après un copieux goûter, les enfants des écoles maternelles ont accueilli le Père Noël qui a remis à chacun un livre-album ainsi que des jeux collectifs pour chaque classe.



Du 29 septembre au 20 décembre 2009

# Etat Civil

### Mariage

28/11 - Agnès DOUSTEYSSIER et Philippe BUCHE

### Naissance

29/11 - AKAR Muhammet-Ali

26/11 - PASSELAIGUE Lukas

3/12 - TEMEL Gülcan

9/12 - SIMON Baptiste

14/12 - CAILL Ewen

### Décès

29/09 - VIALLE Marie-Marcelle

30/09 - MIGINIAC Jean

12/10 - LALYTE Madeleine

15/10 - DECORPS Renée

18/10 - AUBERTY Marcel

21/10 - LAURENT Marie

21/10 - DUBAYLE Denise

23/10 - ANDRIEU Jean-Paul

26/10 - JOUSSEAUME Louis

2/11 - LAIR Madeleine

5/11 - SALVAN Jeanne

7/11 - PREVOST Yvette

4/12 - MAS Roger

10/12 - VINATIER Philippe

17/12 - SOUNY Raymonde

## NOS NOUVEAUX COMMERCANTS



«**BULLE DE COULEUR**»  
Salon de Coiffure  
12 place des Anciens  
Combattants



«**Le MEPH**»  
Bar Tabac Loto  
10 place des Anciens  
Combattants



«**L'ART DU TEMPS**»  
Beaux Arts - Loisirs  
- Encadrements  
53 avenue Charles de Gaulle



**PHARMACIE DES REMPARTS**  
(changement propriétaire,  
anciennement PECRESSE)  
35 avenue Charles de Gaulle

Bonne réussite à tous !

# La Maison de Santé • Un projet bien engagé



**S**uite au départ du Docteur AUGRY, la Ville d'Egletons s'est mobilisée sur la question de l'accueil de nouveaux médecins généralistes.

Pour améliorer le service de santé et attirer de jeunes médecins, la municipalité a décidé de réaliser une Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Il s'agit d'un lieu de regroupement des professionnels de santé en vue de mutualiser des moyens (matériel, secrétariat, ...) et de mieux travailler ensemble en partageant leur connaissance sur leurs patients, en organisant les gardes, ...

Pour monter ce projet, la municipalité a confié une étude de faisabilité au cabinet ADOPALE, spécialisé dans ce domaine. Cette étude a été menée en concertation avec les élus, les professionnels et la population par le biais d'un questionnaire sur les besoins en matière de santé auquel ont répondu près de 600 personnes.

Les premiers résultats de cette étude ont été présentés lors d'une réunion publique, le 19 novembre dernier, devant plus de 200 personnes d'Egletons et du canton.

**L**e représentant du cabinet ADOPALE a dressé le constat inquiétant d'une carence médicale sur le canton : seulement 7 médecins (dont 5 âgés de plus de 55 ans) pour un bassin de vie de plus de 10 000 habitants.

Outre le manque de généralistes, le diagnostic de l'offre médicale a fait apparaître un manque de professionnels dans toutes les disciplines (dentistes, kinés, infirmières et bien sûr spécialistes divers).

Les résultats détaillés de l'enquête auprès de la population ont permis de révéler, sans surprise, un véritable plébiscite pour la création d'une maison de santé puisque 95 % des avis sont favorables. Les personnes interrogées ont également exprimé de fortes craintes sur le manque de professionnels dans l'avenir (97 %) et des difficultés à obtenir un rendez-vous rapidement (52 %). Sur les avantages liés à une maison de santé, les réponses sont là aussi très claires : 94 % des personnes sont favorables au regroupement des professionnels dans un même lieu, 74 % envisagent de regrouper leur rendez-vous chez les différents praticiens et 62 % pensent même que les soins dispensés seront de meilleure qualité dans une maison de santé.

**H**uit professionnels (indépendants ou en cabinet) seraient d'ores et déjà intéressés pour intégrer la maison de santé. Elle pourrait aussi accueillir le centre de guidance infantile (actuellement rue Bachellerie) et le service de la médecine du travail (situé dans les locaux de la cité administrative).

Le projet est donc bien engagé et se poursuivra en 2010 avec la coordination des professionnels et les études techniques. Les travaux devraient débuter l'année prochaine avec une ouverture prévue pour fin 2011.

Faute de prévision en 2007, l'étude de faisabilité (15 000 € HT) n'a pas pu être subventionnée par la Région Limousin.

Pour les travaux, le financement sera négocié dans le cadre du nouveau contrat de projets avec l'Etat, la Région et le Département pour la période 2011 / 2013.



Nous sommes tous porteurs d'une cellule cancéreuse mais elle sera détruite par notre système de défense ou elle se développera. Plus les facteurs de risques sont réunis, plus le sujet est jeune et se trouve au contact de ces facteurs, alors plus précoce sera le développement du cancer. Le nombre des cancers ne cesse d'augmenter. Actuellement, nous constatons 6 nouveaux cas sur 1000 par an. Par exemple, sur la population d'Egletons (env. 5000 personnes), cela représente 30 nouveaux cas chaque année. Toujours soucieuse de votre santé, La Ligue contre le Cancer, Comité de la Corrèze, épaulée par d'autres associations et structures de la santé, va mettre en place prochainement des conférences publiques pour informer la population des mesures disponibles pour lutter contre cet-

Message de LA LIGUE contre le CANCER...

te maladie redoutable.

La prévention est la première défense : en évitant certaines substances, certaines pratiques et activités professionnelles reconnues comme responsables de certains cancers. Le dépistage cible les cancers les plus fréquents et les plus sensibles aux traitements. Le dépistage peut déceler les « cellules » pré-cancéreuses et éviter de lourds traitements. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter votre médecin généraliste pour effectuer ces dépistages. La guérison d'un cancer dépend surtout de la précocité de la détection. La Ligue tient à remercier les municipalités, ainsi que les associations, commerçants, individus et bénévoles qui ont apporté leur soutien en 2009.

La Ligue souhaite à tous la meilleure santé possible pour 2010.

↳ [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net)

↳ [www.telethon.fr](http://www.telethon.fr)

**Téléthon**  
2009

Familles, bénévoles,  
partenaires, donateurs  
**Merci à vous !**

L'association ESG (Egletons Solidarité Génétique) a organisé le Téléthon 2009 en décembre dernier, mais en raison des travaux réalisés à l'Espace Ventadour, et de l'indisponibilité du Château Robert, moins d'animations ont eu lieu cette année.

Des urnes ont été mises en place le matin dans les grandes surfaces d'Egletons, le traditionnel concours de belote organisé par « Les Retrouvailles » a eu lieu l'après-midi à la Chapelle des Pénitents, et une démonstration des Sapeurs Pompiers et de leurs jeunes s'est déroulée au Mille Clubs, avant l'apéritif-dinatoire, offert par l'ensemble des commerçants d'Egletons, pris en compagnie de nos amis d'UFFENHEIM. L'association ESG tient à remercier toutes les personnes qui ont permis non seulement d'organiser cette journée mais aussi d'envoyer à l'AFM un chèque de 2 000 €. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le Téléthon 2010.

L'assemblée générale de l'association aura lieu en février, toutes les personnes désireuses de s'impliquer dans l'organisation du TELETHON seront naturellement les bienvenues et peuvent se faire connaître auprès de Catherine PALADE, à la Bibliothèque d'Egletons.

Toute l'équipe des bénévoles du **RESTOS du CŒUR D'EGLETONS** invite les personnes en grandes difficultés à venir frapper à leur porte au 99 rue de la Borie - 19300 EGLETONS - **Tél 05 55 93 06 60 ou 05 55 93 09 97**.

Une distribution alimentaire a lieu tous les jeudis après-midi de 14 h 00 à 17 h 00, après inscription sur critères de ressources. Il faut donc prévoir des justificatifs ainsi que ceux de dettes éventuelles. Toute l'équipe fait son possible pour aider tous ceux qui ont un passage difficile comme cela arrive quelquefois dans une vie. Les personnes sont accueillies dans une agréable salle municipale chauffée.

Plutôt que le repli sur soi, aux RESTOS il est possible de rencontrer des personnes avec qui parler.



↳ [www.restosducoeur.org](http://www.restosducoeur.org)

# Les Travaux

## Les aménagements de sécurité routière

Suite aux réunions de quartiers et aux demandes des riverains, plusieurs aménagements de sécurité ont été réalisés : **bandes rugueuses, ralentisseurs, plateau surélevé...**

Dans de nombreuses rues, les quilles et autres bornes de rétrécissement des voies qui avaient disparu au fil des années, ont été remises en place. La signalisation horizontale ou verticale a été remise à niveau et même renforcée dans les secteurs les plus dangereux.

D'autres rues se sont vues équipées de ralentisseurs, comme la rue de Bellevue, et le carrefour de la gare a été équipé cet été d'un ralentisseur de type plateau surélevé, à la grande satisfaction des habitants du quartier qui reconnaissent l'efficacité de ce dispositif.



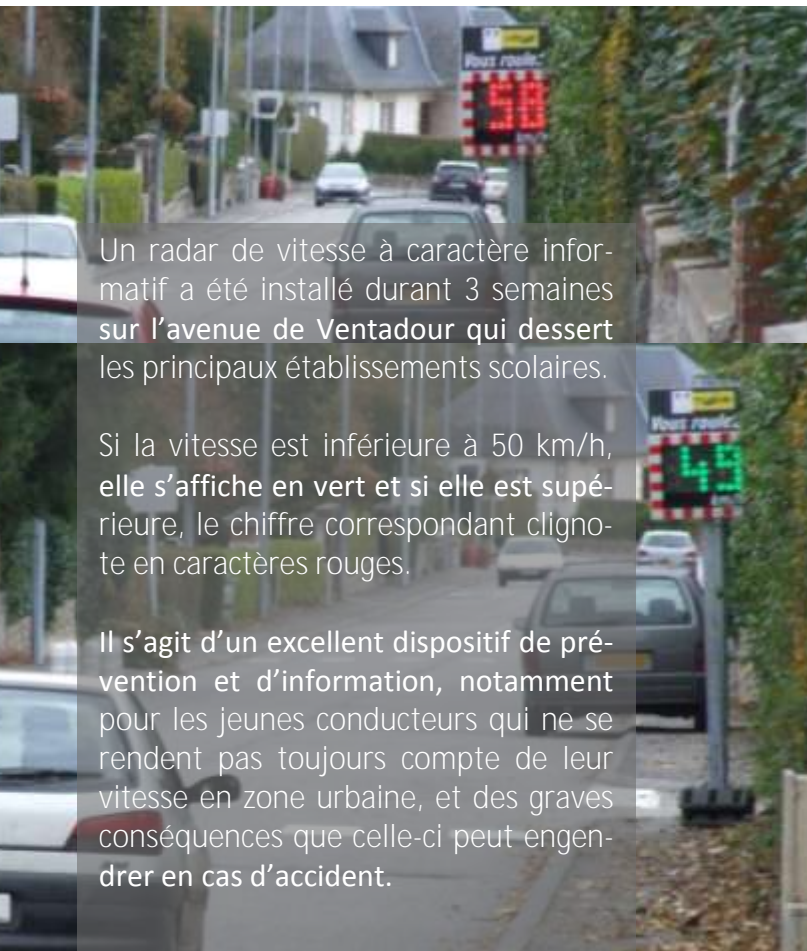
*Bandes rugueuses Boulevard des Combes*



*Ralentisseurs rue de la Charrière Profonde*



*Plateau surélevé Quartier de la Gare*



Un radar de vitesse à caractère informatif a été installé durant 3 semaines sur l'avenue de Ventadour qui dessert les principaux établissements scolaires.

Si la vitesse est inférieure à 50 km/h, elle s'affiche en vert et si elle est supérieure, le chiffre correspondant clignote en caractères rouges.

Il s'agit d'un excellent dispositif de prévention et d'information, notamment pour les jeunes conducteurs qui ne se rendent pas toujours compte de leur vitesse en zone urbaine, et des graves conséquences que celle-ci peut engendrer en cas d'accident.

Cette opération a été réalisée en partenariat avec le Service Sécurité Routière de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Aménagement de la Corrèze.

Les statistiques ont été transmises à la municipalité pour retracer le pourcentage et l'importance des excès de vitesse enregistrés durant les 15 jours de mesures de la vitesse.

Ce dispositif sera installé dans un autre quartier de la ville en début d'année 2010.

*Tous ces aménagements visent à inciter les automobilistes à réduire leur vitesse et respecter le partage de la chaussée avec les cycles et les piétons.*

**Devant le succès de ces opérations, d'autres projets sont à l'étude pour 2010.**



Voirie de la zone commerciale

## La Zone Commerciale des Combes

Il ne manque plus que la couche de roulement et la voirie de la zone commerciale sera livrée aux futurs investisseurs. Rappelons que ce chantier est le fruit **des élèves de l'EATP encadrés par leurs enseignants** pour le terrassement, la pose des bordures des trottoirs, des accotements et du corps de chaussée. Les **réseaux d'assainissement ont été réalisés au printemps dernier par les élèves apprentis d'EFIATP.**

Les travaux d'assainissement et de pose des réseaux secs débuteront au cours du premier trimestre pour le lotissement de 14 lots.



Ascenseur pour PMR reliant le rez-de-chaussée à la salle du conseil municipal



Plateforme élévatrice

### Accessibilité aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite)

Les lois dites « Handicap » de 2002 et 2005 imposent aux collectivités **de réaliser l'accessibilité totale de leurs bâtiments** et espaces publics aux personnes à mobilité réduite à partir de 2010 et jusqu'à 2015.

A Egletons, la municipalité a anticipé sur les délais légaux et n'a pas attendu pour réaliser les travaux d'accessibilité des différents bâtiments communaux.

Les aménagements réalisés à l'Hôtel de Ville permettent de rendre accessible le rez-de-chaussée pour l'accueil des personnes à mobilité réduite ainsi que le premier étage pour l'accès à la salle d'honneur où se tiennent le Conseil Municipal, les mariages, et les réunions et réceptions diverses.

Une plateforme élévatrice a été installée à l'extérieur du bâtiment pour accéder au perron et la porte d'entrée a été automatisée. A l'intérieur, un élévateur a été installé pour desservir l'étage, et les sanitaires ont été mis aux normes.

Les travaux de requalification de l'Espace Ventadour en cours permettront de mettre ce bâtiment aux normes d'accessibilité. Une des quatre portes d'entrée sera automatisée, un élévateur est installé pour accéder à la mezzanine et les sanitaires sont réaménagés. De plus, la municipalité a tenu à respecter les normes d'accessibilité pour les loges des artistes qui pourront désormais accueillir des personnes handicapées.

De même, un ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite a été aménagé à l'étang du God-Arnal en partenariat avec l'association la Gaule Egletonnaise. Le cinéma l'Esplanade fera également l'objet de quelques travaux d'accessibilité en 2010, ainsi que l'OPH du pays d'Egletons avec la construction d'une rampe d'accès menant à l'accueil.



Ponton de Pêche

Enfin, le dernier Conseil Municipal a approuvé la réalisation d'une étude pour l'élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Ce plan permettra de prendre en compte toutes les normes d'accessibilité lors de la réfection des rues de la ville : largeur des trottoirs, passages « bateau », bandes rugueuses au niveau des passages piétons, pentes minimisées, etc.

- Les travaux de réhabilitation des quinze pavillons du Bouchard qui ont démarré en novembre se poursuivront jusqu'en juin 2010 avec le remplacement des couvertures ainsi que des menuiseries extérieures et l'isolation en combles et en façades.

Le programme de construction des huit garages à la résidence Bethléem est en cours : les terrassements sont réalisés et les fondations sont coulées.

- La vente des logements à la résidence Bethléem est relancée après la réalisation des travaux de réhabilitation de cet automne : rénovation des façades et de la couverture

**Toutes les personnes intéressées par l'acquisition d'un logement T4 ou T5 peuvent se faire connaître auprès de l'OPH.**

**Le prix d'un T4 est fixé à 42 400 € et celui d'un T5 à 52 800 € hors frais notariés.**



- Les travaux de rénovation des façades du centre AFPA débuteront en février 2010.

le ravalement des façades de la résidence de Bordeaux, la réfection des communs de la cité BACHELLERIE ainsi que la mise en conformité pour la TNT des installations de réception TV.

Le remplacement des menuiseries extérieures de la cité Plein Soleil et des bâtiments C et D de la cité du Rabinel sont prévus ainsi que les travaux d'accessibilité des bureaux de l'OPH aux personnes à mobilité réduite.

- Les opérations d'entretien programmées pour l'année 2010 concerneront la mise en accessibilité de salles de bains (remplacement des baignoires par des douches),

- Dans le programme d'investissement 2010, les rempla-

- De plus, une acquisition immobilière ainsi que des réserves foncières ont été actées également sur l'exercice 2010.

*RAPPEL : toute demande de logement social peut s'effectuer soit en venant retirer un dossier à l'Office, soit en le téléchargeant depuis le site de la mairie d'Egletons - [www.mairie-egletons.fr](http://www.mairie-egletons.fr) - sous la rubrique «Office Public de l'Habitat».*



*Les études de réhabilitation de l'ensemble Saint-Antoine acquis récemment par l'OPH ont été programmées.*

## LE POINT DE VUE DE L'OPPOSITION

Andrée COUDRAY, Bernard FEIX, Jacques MARTINIE,  
François RUIZ, Marie-Laure SUAU

*A la date de publication de cette revue, le point  
de vue de l'opposition  
ne nous était pas parvenu.*

## LES RÉPONSES DE LA MAJORITÉ À LA

### LETTRE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

#### Les zones d'activités commerciales à l'entrée Sud

Après 7 ans d'immobilisme total sur ce secteur, et sur le plan économique en général, le moindre mouvement sur ces zones paraît précipité à notre opposition ! Fort heureusement, il n'y a plus que les élus d'opposition pour croire que l'on doit encore faire des « études pharaoniques » et tergiverser sur ces projets au lieu d'agir pour l'avenir. A la clef, l'implantation de nouvelles enseignes commerciales créera environ 30 emplois.

#### Les transports scolaires

Depuis 2004, les transports scolaires du midi étaient financés par la Communauté de Communes de Ventadour, dans la plus stricte illégalité puisqu'elle n'en avait pas la compétence juridique et ne disposait pas de contrat. Cette situation était inacceptable et la municipalité a dû la régulariser en reprenant à sa charge le financement de ces transports. Cette dépense représente environ 28 000 € et 40 % des enfants transportés le midi ne sont pas originaires d'Egletons. Afin de ne pas pénaliser les familles, la municipalité a donc décidé de faire participer les Communes concernées au financement de ces transports.

#### Le Foyer des Chadaux

N'en déplaise à l'opposition, l'équipe municipale a trouvé en 2008 une situation inacceptable au Foyer, qui était devenu, au fil des années, une résidence sociale qui n'assurait plus correctement son rôle de logement des jeunes travailleurs et étudiants. Les problèmes liés à la drogue, l'alcool et la violence étaient devenus ingérables. Un sentiment d'insécurité avait même gagné les résidents, mais surtout le personnel puisque la responsable a été menacée à l'arme blanche à deux reprises. La municipalité a donc dû reprendre en main le foyer en soutenant l'équipe et en prenant des mesures concrètes, notamment l'expulsion des résidents indécents et la mise en place d'un règlement intérieur strict. Un an après, les résultats sont là puisque le foyer a retrouvé un fonctionnement serein et une ambiance très conviviale entre les résidents (cf. Egletons ma Ville n°3 page 8).

Enfin, le paragraphe sur les disparitions ne nous semble pas à la hauteur d'une opposition qui se veut et se dit constructive ! Pour rassurer les sophistes, les fauteuils qui se trouvaient dans la salle d'attente du CCAS sont toujours propriété de la Mairie et sont affectés à la salle des commissions.



## Tarifs et impôts municipaux : pas d'augmentation en 2010

Comme chaque fin d'année, le Conseil Municipal s'est prononcé, en décembre dernier, sur les tarifs des services municipaux pour 2010 : cantine scolaire, bibliothèque, piscine, centre de remise en forme du Mouricou, location de salles, etc.

Pour de nombreuses communes, le principe a été une augmentation en fonction du taux d'inflation de l'année (environ 0,5 %), mais à Egletons, la municipalité en a décidé autrement. En effet, compte tenu du contexte économique actuel et afin de ne pas pénaliser les usagers, le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter les tarifs pour **l'année 2010. Il s'agit d'un effort financier** significatif, notamment en direction des familles pour la cantine scolaire.

Dans la même logique, et conformément aux engagements pris en 2008, la **municipalité n'augmentera pas les impôts** dans le cadre de son budget 2010.

Après la baisse de 10 % en 2008, les **taux d'imposition resteront inchangés**, ce qui confirme la stabilité de la fiscalité communale pour la troisième année consécutive.

## Vente de bâtiments à l'OPH : une opportunité pour combler les erreurs du passé

L'Office Public de l'Habitat du Pays d'Egletons, plus couramment dénommé OPH, gère aujourd'hui plus de 500 logements, individuels ou collectifs sur notre Commune.

Du fait de sa bonne gestion, l'OPH disposait d'importantes immobilisations financières jusqu'en 2009, mais une nouvelle directive ministérielle a contraint les offices de l'habitat à investir leurs fonds dans du patrimoine avant le 31 décembre, sous peine de devoir les reverser à l'Etat pour alimenter le fonds national du logement social.

L'OPH du Pays d'Egletons a ainsi proposé à la Commune d'investir dans du patrimoine local plutôt que de se voir contraint de reverser une somme importante à l'Etat.

Plusieurs bâtiments communaux, affectés à du logement locatif, ont donc été cédés à l'OPH qui va poursuivre leur gestion ou, pour certains, les réhabiliter en logements sociaux.

En effet, il n'est pas du ressort de la Commune d'assurer la gestion d'un patrimoine immobilier ayant pour seule vocation le logement.

Les cessions effectuées par la Commune à l'OPH concernent les bâtiments suivants :

- le bâtiment anciennement dédié au logement des instituteurs situé rue de Beyne (aucune demande d'instituteurs n'avait été faite depuis 5 ans) ;
- le logement du gardien du stade François Chassaing (désormais géré par l'OPH, au même titre que le logement de fonction du gymnase des Combes, qui l'est depuis l'origine) ;
- la grange du Mouricou (qui accueille le centre de remise en forme, transféré au sein du nouveau centre aquarécréatif en fin d'année 2010, et à laquelle il fallait trouver une nouvelle affectation) ;
- la maison de Lestang (précédemment

affectée aux agents des haras de Pompadour et désormais destinée au logement des gérants du centre équestre) ;

- la propriété « Melon » située rue Bachellerie (maison et terrain de 3 000 m<sup>2</sup>) : celle-ci avait été léguée à la Commune par Madame Melon en 1965 afin d'y installer une œuvre sociale. Elle proposait, à l'époque, d'y implanter un dispensaire, une colonie de vacances ou une maison de retraite. Depuis 1990, la maison accueille le centre de guidance infantile, détaché de l'Hôpital de Brive. La Commune n'a jamais réalisé de travaux intérieurs et la maison n'est plus du tout adaptée pour recevoir des consultations pédiatriques. L'Hôpital de Brive a donc sollicité la municipalité pour disposer d'un nouveau local et le centre de guidance infantile pourrait intégrer la future maison de santé pluridisciplinaire d'ici deux ans. Dans cet objectif, la Commune a décidé de céder cette propriété à l'OPH afin de réhabiliter la maison et construire deux pavillons sur le terrain attenant. La volonté de Madame Melon sera ainsi respectée puisque sa propriété, léguée à la ville, restera dans le patrimoine public et conservera une vocation sociale.

Par ailleurs, la Commune a cédé trois terrains à l'OPH dans le nouveau lotissement des Combes Basses (rue du Bosquet) en vue de réaliser des pavillons de logements adaptés pour les personnes à mobilité réduite.

L'ensemble de ces ventes représente un total de 575 000 € qui seront affectés, d'une part, à la consolidation des comptes de la Commune et, d'autre part, au financement de nouveaux investissements.

Consolidation des comptes en effet, car la municipalité a trouvé, en 2008, une situation financière très difficile du fait des nombreuses erreurs de gestion du passé. Deux exemples :

- la réhabilitation du Gymnase des Combes pour 1,9 million d'euros. La participation de la Communauté de Communes a été de 50 000 € au lieu des 200 000 € prévus lors du montage du projet en 2006. En fait, la Commune d'Egletons avait simplement « oublié » de demander l'aide de la Communauté de Communes. De plus, cette opération aurait certainement dû être portée par la Communauté de Communes, de par la nature parfaitement intercommunale de cet équipement. En outre, un partenariat avec le Conseil Régional aurait peut-être pu éviter la construction d'un nouveau gymnase au Lycée Caraminot.
- le village de vacances du Lac, réhabilité en 2008 pour 1,8 million d'euros avec des fonds publics, alors que cette opération aurait pu être financée par un investisseur privé. En fin d'année 2008, la nouvelle municipalité a donc été contrainte d'emprunter 1 million d'euros uniquement pour financer les anciens programmes d'investissement dont le financement n'avait pas été prévu.

Au-delà de la consolidation des comptes, une partie des recettes provenant des ventes à l'OPH sera affectée au financement de nouveaux investissements dans le cadre des prochains budgets. Ces recettes permettront d'éviter le recours à l'emprunt et de poursuivre ainsi la politique de désendettement engagée par la municipalité.



## Tra le Bos : la filière bois en plein développement

**D**ans le domaine économique, les actions et les projets d'Egletons se situent à trois niveaux : au niveau communal bien sûr (zones des combes, ...), mais aussi intercommunal avec la Communauté de Communes de Ventadour et le SYMA A 89 Haute-Corrèze.

Le SYMA A 89 est notamment en charge du parc d'activités de Tra le Bos et Michel PAILLASSOU en assure la présidence depuis 2008. Dans le cadre du développement de la filière bois à Egletons, le SYMA a récemment décidé de réaliser l'extension de la zone de Tra le Bos.

La zone actuelle, d'une surface de 34 hectares, accueille déjà 12 entreprises. L'extension porte sur une surface de 20 hectares dont 11 hectares aménagés en plateformes industrielles. Il s'agit d'un investissement de 3,5 millions d'euros.

Les nouveaux espaces sont destinés principalement au développement de la filière bois dans toutes ses déclinaisons : (première, seconde et troisième transformation), mais aussi au secteur biomasse. Cela permettra aux entreprises de compléter ou de développer leurs gammes de produits à un niveau industriel optimum. Le parc d'activités du bois, qui emploie déjà plus de 200 salariés, est ainsi appelé à devenir une des principales plateformes industrielles au plan national.

Les travaux préparatoires sont en cours, avec notamment le défrichage du site. Grâce à un nouveau système de broyage ultra-performant, l'entreprise LYAUDET assure la valorisation de tous les rémanents forestiers (souches, billons, houppiers, branches, ...) qui sont en général brûlés, enfouis ou mis en andains et laissés sur place. Ce système permet d'obtenir du broyat destiné à alimenter la chaufferie du réseau de chaleur bois. Cette démarche innovante s'inscrit pleinement dans la politique de développement durable engagée par la municipalité.



Les travaux d'aménagement viennent de débuter, avec un certain retard du aux multiples procédures administratives (loi sur l'eau, étude d'impact, fouilles archéologiques...).

Cette opération permettra aussi, et enfin, de réaliser le dernier tronçon de la rocade d'Egletons avec le raccordement de Tra le Bos. La livraison des terrains et la mise en service de la rocade sont prévues pour la fin d'année 2010.

Au niveau intercommunal, la Communauté de Communes de Ventadour a engagé l'aménagement d'une nouvelle zone d'activités située entre l'AFPA et le lieu-dit La Grésouillère, à cheval sur les communes de Rosiers et d'Egletons.

La première phase du projet prévoit la viabilisation des parcelles et la réalisation d'une voirie de desserte.

Dans une seconde phase, la Communauté de Communes réalisera l'aménagement de plateformes supplémentaires pour une surface totale de 4 hectares. Cette nouvelle zone offrira des terrains aux entreprises artisanales et commerciales souhaitant s'implanter sur un site stratégique, le long de la rocade et à proximité immédiate de l'échangeur autoroutier.

L'investissement réalisé par la Communauté de Communes s'élève à 350 000 €.





Benne à cartons

Benne à ferrailles

Benne à gravats

## Le développement durable, c'est l'affaire de tous.

En France, chaque personne produit environ 400 kg de déchets par an, éliminés par les différentes filières de traitement.

A Egletons, c'est le SIRTOM qui est chargé de la gestion des déchets et il assure de nombreux services : le ramassage des ordures ménagères deux fois par semaine, la collecte des déchets recyclables en porte-à-porte chaque semaine (sacs jaunes), et la déchetterie pour l'élimination de tous types de déchets (route de Lapleau).

Les usagers participent au financement de ces services en payant chaque année une redevance d'ordures ménagères au SIRTOM. Celui-ci peut ainsi équilibrer son budget sans difficulté.

En plus du SIRTOM, la Ville d'Egletons a mis en place, depuis une dizaine d'années, de nombreux services pour faciliter l'élimination des déchets en ville : les points verts dans chaque quartier avec des bennes réservées aux déchets verts, un service municipal de bennes vertes à la demande pour les particuliers, la collecte des encombrants dans les rues selon un calendrier précis, la mise à disposition et la gestion de bennes pour les professionnels et le ramassage des déchets professionnels en porte-à-porte.

Contrairement à ceux du SIRTOM, les services municipaux sont entièrement gratuits pour les Egletonnais, et cela représente un coût total de 180 000 € par an, financés sur le budget communal, c'est à dire par les impôts locaux.

A titre de comparaison, ce service est équivalent à celui de la cantine municipale, qui fournit 47 000 repas pour près de 500 enfants, et représente un coût d'environ 200 000 € sur le budget communal.

Compte tenu des contraintes budgétaires actuelles et de la volonté de ne pas augmenter les impôts communaux, la Commune est confrontée à des difficultés pour financer les services des déchets dont l'activité s'est considérablement développée ces dernières années.

La municipalité va donc faire évoluer ses services avec les trois objectifs suivants :

- sensibiliser les Egletonnais et les faire participer aux gestes du développement durable : encourager l'apport direct en déchetterie pour les personnes disposant d'un véhicule, favoriser l'achat d'un composteur individuel pour les déchets verts, et respecter strictement les consignes d'utilisation des bennes vertes pour éviter un tri coûteux avant leur élimination.
- réorganiser les services de gestion des déchets : revoir le nombre et les emplacements des bennes, mieux rationaliser les tournées, etc.
- faire participer les professionnels et les particuliers au financement des services à la demande : si les services de quartiers ou les tournées sur la ville bénéficient au plus grand nombre, ce n'est pas le cas des services réalisés à la demande. Il semble dès lors normal de faire participer financièrement les personnes qui demandent ce service spécifique.

Le conseil Municipal se prononcera sur ces questions lors d'une prochaine séance.

# La municipalité a reçu une délégation d'Uffenheim



**Après le déplacement en Allemagne d'une délégation Egletonnaise, emmenée au printemps par Michel PAILLASSOU, c'était au tour des amis d'Uffenheim de venir passer quelques jours à Egletons du 4 au 6 décembre dernier.**

La petite délégation allemande était composée du Maire, Georg SCHOECK, accompagné de son épouse et son fils, et de Katrin, la Reine de Mai, accompagnée de son père, également conseiller municipal de la ville.

Les représentants d'Uffenheim ont été accueillis pour une réception officielle à l'Hôtel de Ville en présence d'une cinquantaine de personnes, élus et membres du Comité de Jumelage.

Michel PAILLASSOU a profité de cette occasion pour rappeler l'attachement de la municipalité au jumelage et le soutien qu'elle apporte au Comité, notamment par la mise à disposition d'un nouveau local, attendu depuis de nombreuses années.

Dans un excellent français, la jeune Reine de Mai a ému l'assistance en célébrant l'amitié entre les deux villes avec une jolie comparaison, «*les amis sont comme les étoiles, on ne les voit pas tout le temps, mais ils sont toujours là*», avant d'offrir au Maire des étoiles de Noël décorées aux armes des deux villes.

Le samedi après-midi a été consacré à une visite des principaux chantiers de la ville (zones d'activités économiques, centre aquarécricatif, ...) ainsi qu'une découverte de l'entreprise SPBL (Sciages et Parpaings Bois du Limousin), bel exemple du développement de la filière bois à Egletons.

Le dimanche matin, la délégation a pu découvrir le Marché de Noël et parcourir les stands des producteurs et artisans locaux. Le stand du Comité de Jumelage, qui présentait les pâtisseries traditionnelles allemandes apportées par le Maire d'Uffenheim, a connu un grand succès auprès des gourmands.

Après un déjeuner avec les élus et les membres du Comité à la nouvelle salle «EGLUFF» (contraction d'Egletons/Uffenheim), les allemands sont repartis dimanche en attendant leur prochain voyage les 3-4-5-6 juin 2010 pour célébrer le 10<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage entre nos deux villes.



## MARCHE DE NOEL

Le second marché de Noël s'est déroulé le dimanche 6 décembre sur la place des anciens combattants, organisé par le Comité des Fêtes et animé par la Lyre Corrézienne. Il a connu une fréquentation en très nette hausse par rapport à l'an passé. De nombreux artisans et producteurs avaient souhaité y participer et le public a pu voir et faire l'acquisition de produits locaux sur les nombreux stands installés sous des chapiteaux. Le Centre Equestre a offert une magnifique parade avec chevaux et cavaliers costumés pour la circonstance, et le Père-Noël a même fait une apparition, distribuant bisous et bonbons aux enfants sages !



# l'Agenda...

Vous retrouverez LES CAUSERIES un mercredi par mois, rendez-vous sur le site de la mairie pour le programme complet. La prochaine, le mercredi 20 janvier aura pour thème «*une ethnologue de l'Algérie au Limousin*», animée par Marie-France HOUDARD.

Samedi 23 janvier 16 h 00

Eglise Saint Antoine

Concert avec «TOULOUSE ACCORDÉON»

*en hommage à Monsieur l'abbé Louis JOUSSEAUME*

*au profit de ses actions caritatives.*

Tarif : 10 € (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)

Vendredi 29 janvier

Château Robert

Concert JAZZ Manouche

*dans le cadre du Festival «Jazz aux 4 saisons»*

Groupe SAMARINOUCHE - Prix unique 5 €.

Dimanche 16 mai

Parlons Fleurs - Jardin du presbytère

Du lundi 17 au dimanche 30 mai

Festival « **Artist's en Herbe** »

**Théâtre, expositions, contes, jazz, musique trad',**  
musique actuelle, ateliers artistiques.

Dimanche 30 mai

Grande foire traditionnelle de mai dans tout le centre-ville avec animations et ouverture des magasins.

Samedi 20 février

Carnaval des Mômes (défilé en ville)

Spectacle et bal au Château Robert

avec Karimba qui revient pour le plus grand plaisir de tous, avec de nouvelles chansons et sa bonne humeur.

Vendredi 5 mars Espace Ventadour

Théâtre avec la Chélidoine

« Travailler peu, vivre beaucoup »

*Un spectacle sous forme de cabaret imprégné d'humour et de liberté.*

*Une mise en scène ludique sur un propos sérieux*

Tarif 12 € - réduit 8 €

Du jeudi 3 au dimanche 6 juin

10<sup>ème</sup> anniversaire du Jumelage avec UFFENHEIM

**3 jours de fête avec nos amis allemands.**

Appel à toutes les associations et tous ceux qui le souhaitent pour participer à une grande parade festive le samedi 5 juin à travers le centre ville pour se terminer à l'Espace Ventadour avec l'ouverture de la grande fête de la bière offerte en partie par nos jumeaux d'Uffenheim.

Contact service Culture & Animations  
au 05 55 93 99 88.

Lundi 21 juin

Fête de la musique en soirée



## Pour info...

Un CLUB DE MARCHE à Egletons ? ça vous tente ? Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter le service Culture & Animations au 05 55 93 99 88 ou Christine au 06 31 16 94 67.

LES CONSEILS DE QUARTIER reprennent : vous retrouverez le calendrier des réunions à l'intérieur de cette revue.

Venez nombreux aux réunions de votre Conseil de Quartier, pour que nous échangions sur les problématiques rencontrées.